

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2009

Réception par le Prefet : 18/05/2009

Publication : 25/05/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-7-2-5

Séance du vendredi 15 mai 2009

Convention de Partenariat 2008/2010 avec l'Université de Haute-Alsace Soutien au fonctionnement

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°2008-5-2-3 du 12 décembre 2008 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de 31 000 € à l'UHA, à savoir :
 - ❖ 2 000 € pour l'organisation du Colloque « Diffusion de l'écrit dans le monde anglophone (XVIème-XVIIIème siècles) »,
 - ❖ 2 500 € pour l'organisation du Colloque « Frontières de l'imaginaire théâtral : images de la scène et pratiques de la lecture (XVIème-XVIIIème siècles) »,
 - ❖ 3 000 € pour l'organisation du Colloque « Voir et être vu : réflexions sur le champ scopique dans la littérature européenne »,
 - ❖ 2 000 € pour l'organisation du Colloque « la traduction littéraire comme moyen de communication interculturelle »,
 - ❖ 2 000 € pour l'organisation des Journées d'histoire industrielle sur le thème « les industries des moyens de transport (XIXème-XXIème siècles) »,

- ❖ 4 000 € pour l'organisation du Colloque « Le risque de l'Antiquité à l'époque contemporaine »,
 - ❖ 4 000 € pour l'organisation des Journées mathématiques-entreprises-innovation,
 - ❖ 2 000 € pour l'organisation du Colloque « NexComm'09 »,
 - ❖ 1 500 € pour l'organisation du Colloque « Club Emulsion »,
 - ❖ 4 000 € pour l'organisation du Duathlon 2009,
 - ❖ 4 000 € pour la Commission d'Aide aux Projets Etudiants (CAPE),
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F025, chapitre 65, nature 65737, fonction 23, opération 2009/F725/9999 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions